

## FICHE PROTOCOLE STANDARD 3 :

## Les prises de vue

## Les prises de vue contraintes :

## ❖ Pourquoi réaliser des prises de vue contraintes ?

Deux types de prises de vue seront réalisés : des **photographies simples** des bornes et des **photographies du littoral en prise de vue contrainte**. Si les prises de vue des bornes n'exigent aucun protocole particulier, excepté le fait que la borne doit être **entièrement visible**, les prises de vue du littoral doivent quant à elles être réalisées suivant **un protocole spécifique et contraignant**, d'où le terme prise de vue contrainte. Les prises de vue contraintes sont des photographies prises **selon une localisation, une orientation et une focale prédéterminées** par un protocole.

Ce type de prise de vue permet de réaliser **des photographies rigoureusement identiques à différents pas de temps**. Cela permet ensuite de superposer ces photographies et de constater **les évolutions du paysage littoral**.

Dans le cadre d'un suivi du trait de côte, ces prises de vue contraintes vont permettre d'enregistrer des images de la façade littorale lors de chaque relevé et de renouveler ces images **tous les 6 mois**. Les **évolutions** de cette **façade littorale** seront donc **directement perceptibles par comparaison** des photographies, qu'il s'agisse d'érosion ou d'accumulation.

## ❖ Comment réaliser les prises de vue contraintes ?

*(Ces étapes sont les mêmes que celles du formulaire sur tablette)*

Lorsque vous arrivez à l'étape "Prise de vue contrainte du littoral orientation nord" (étape 10):

1. Placez-vous **au niveau de la borne de haut estran**, le **dos collé** contre celle-ci, **orienté vers la partie nord de la plage** sur laquelle vous vous situez
2. Sélectionnez l'option "Prendre une photo" sur la tablette
3. Lors de votre visée, placez **la ligne d'horizon** (celle de la mer) approximativement **au milieu** et **visez** (au centre de la photographie) **l'extrémité de la plage** sur laquelle vous vous situez. Si celle-ci n'est pas visible, car trop éloignée ou masquée par la topographie, visez simplement la limite de visibilité de la plage



Etape 1 : Position dos collé à la borne de haut estran (borne SW56, visée orientée nord)



Etape 3 : Capture d'écran de la visée type pour la prise de vue contrainte (borne SW56, orienté nord, ligne d'horizon placée au milieu et centrage sur l'extrémité visible de la plage)

## FICHE PROTOCOLE STANDARD 3 :

## Les prises de vue

4. **Prenez la photographie** et enregistrez-la avant de passer à l'étape suivante.

(NB : Vous avez la possibilité de refaire la photographie avant de l'enregistrer si celle-ci ne vous convient pas)

Renouvelez ce protocole pour l'étape 12 "Prise de vue contrainte du littoral orientation sud", toujours le dos collé à la borne, mais orienté vers le sud.

❖ Comment ces données seront exploitées ?

Les données recueillies étant des photographies, aucune mesure ne pourra être extraite. C'est ce que l'on nomme des données qualitatives, cela signifie que les **informations récoltées** sont **descriptives** et **non numériques**.

Ce type de donnée est utile pour **illustrer des données quantitatives**, comme les données de variations du profil de plage ou les données d'évolution du trait de côte.

Par exemple, si entre-deux relevés sur une station une valeur indiquant une baisse du profil de plage est mesurée, cette variation sera perceptible par **la comparaison des photographies** des bornes réalisées lors de chacun des deux relevés.

De la même manière, pour les données d'évolution du trait de côte, **la mise en comparaison des prises de vues contraintes** permettra de visualiser ce recul et ainsi d'avoir **une meilleure perception** de son l'évolution (voir les photographies ci-dessous).



Ces deux photographies bénéficient de conditions de prises de vues identiques (même localisation, même orientation et même focale). Ces photographies peuvent être comparées pour déterminer les évolutions du paysage. Celle de gauche date approximativement des années 1970-1980 alors que celle de droite est actuelle. L'évolution du massif dunaire de Carteret est notable : un recul du trait de côte de plus d'une dizaine de mètres et des prélèvements de sable l'ont considérablement amoindri.

Source des photographies : Site du ROLNP.

Les évolutions du paysage que le suivi photographique apportera ne seront pas aussi notables que l'exemple ci-dessus dans les débuts du suivi, mais des **phénomènes d'érosion ponctuels** seront perceptibles. Si ce suivi est **pérennisé**, les **évolutions à long terme seront notables**. Ici l'objectif est de **conserver en mémoire le littoral** en **capturant des images** de celui-ci tous les 6 mois.